

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM EVREUX, 10 RUE CHARTRAINE 27000 EVREUX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

M François ALEXANDRE, représentant de la société AB DEVELOPPEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 4 IMPASSE DE LA SABLIERE 28630 NOGENT LE PHAYE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ALEXANDRE François	400	4 000 €
BLONDEAU Emmanuel	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 02160 00022172401 28

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 juin 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Olivier DESHAIES
Chargé d'affaires professionnels
olivier.deshaies@creditmutuel.fr

JST14

Lu et approuvé
[Signature]
Lu et approuvé
[Signature]

Crédit Mutuel
10, rue Chartraîne
27000 EVREUX
Tél. 02 27 34 00 44 (appel local non surtaxé)
Fax 02 32 39 62 41

